



Rapport

RAPPORT N°

GEM/15/61359826/00/FR/000

Original



040 - INSP

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 8/09/2019) - Direction générale de l'Énergie

Rue Méan 144 - 4460 Grâce-Hollogne



Effectué le :

10/07/2024 11:47 - 12:38



Effectué par : LAURENT LALOUX (3892)

Conforme

IDENTIFICATION DES TIERS

Demandeur du contrôle

Nom, Prénom

AURELEC

Adresse

Froidbermont 47- 4877 Olne

Propriétaire, exploitant ou gestionnaire

Nom, Prénom

MR Aernoudt

Adresse

Rue Méan 144 - 4460 Grâce-Hollogne

Responsable des travaux

Pas d'application

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

ID Vincotte

100 286 556

Adresse

Rue Méan 144 - 4460 Grâce-Hollogne

Code EAN

Code EAN non communiqué

N° Compteur

74505376

Compteur index jour

51716,9

Compteur index nuit

336630,9

Type d'installation

Inst. DOMESTIQUE

VINCOTTE asbl

Organisme de contrôle agréé - Service Externe pour les Contrôles Techniques sur le lieu de travail
Siège social : Jan Olieslagerslaan 35 1800 Vilvoorde Belgique tel: +32 81 432 769 dmlsouth@vincotte.be
TVA BE 0402.726.875 RPM Bruxelles BNP Paribas Fortis : BE25 2100 4144 1482 BIC : GEBABEBB

DONNÉES DU CONTRÔLE

Le contrôle est réalisé suivant les prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique (M.B. du 28/10/2019), dénommé « Livre 1 » dans ce document.

Type de contrôle suivant	- Visite de contrôle (6.5.)
Date de réalisation de l'installation	- A partir du 01/10/1981 et avant le 01/06/2020
Informations sur le contenu	- Le contrôle n'a porté que sur les parties visibles et accessibles de l'installation. - Les photos illustrant les infractions et les observations sont données à titres d'exemple et ne sont pas limitatives. Les infractions et les observations peuvent se répéter dans l'installation ailleurs qu'illustré sur la photo.
Dérogations	- Application de la partie 8

DONNÉES DE L'INSTALLATION ÉLECTRIQUE

Tension (V)	400+N
Nature du courant	Triphasée
Type d'électrode de terre	Boucle de terre
Canalisation d'alimentation - Type	VFVB
Section canalisation d'alimentation du tableau (mm ²)	10
Nombre de circuits	23
Type de schéma de mise à la terre	TT
Protection de branchement actuelle	Non visible
Installation conçue pour un courant nominal maximum de (A)	63
Dispositifs (gén.) à courant différentiel installés	2

Différentiel	In(A)	Sensibilité (mA)	Type
Différentiel	63	300	A

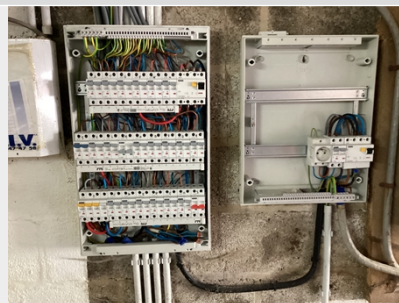
Description de l'installation électrique

Caractéristiques du conseil d'administration : Tgbt cave

Nombre de dispositif à courant différentiel-résiduel	2
Nombre de circuits	23



(Photo extérieur)



(Photo intérieur)

Système de mise à la terre

Type prise de terre	Boucle de terre
Valeur (Ω)	10

SCHÉMAS, PLANS ET DOCUMENTS DE L'INSTALLATION

Référence	A
Version	1
Référence	B
Date	10/07/2024
Version	1
Schéma de circuits - date	10-07-2024
Schémas unifilaires	Voir annexes
Plan de position	Voir annexes



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61359826/00/FR/000

RÉSULTATS DU CONTRÔLE

Contrôles effectués

Exécution de l'installation électrique conformément aux schémas unifilaires et aux plans de position	Ok
Etat du matériel électrique d'installation fixe	Ok
Mesures de protection contre les chocs électriques par contacts directs et indirects	Ok
Contrôle visuel du matériel fixe ou installé à poste fixe pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	Ok
Contrôle visuel du matériel mobile pouvant présenter des dangers pour les personnes et des biens	P.A.

Mesures et essais

Résistance(s) de dispersion de la (des) prise(s) de terre (Ω)	10
Valeur du niveau d'isolement général ($M\Omega$)	643
Test des dispositifs à courant différentiel (test bouton)	Ok
Test des dispositifs à courant différentiel (test boucle de défaut)	Ok
Continuité des conducteurs de protection et des liaisons équipotentielles (principale et supplémentaire)	Ok

Infractions constatées

- Néant

Remarques

- Néant



Rapport

Original

RAPPORT N°
GEM/15/61359826/00/FR/000

CONCLUSION DU CONTRÔLE

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 (AR du 08/09/2019) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard avant le 10/7/2049.

Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été à nouveau datés et signés.

Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellées.

Ir F. Dewint
Directeur Général

RAPPEL SUR LES PRESCRIPTIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce rapport doit être conservé dans le dossier de l'installation électrique et ce dossier doit renseigner toute modification de l'installation.

Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions doit être avisé immédiatement de tout accident survenu aux personnes et dû, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Annexes

Photo des plans de position (1 / 3)

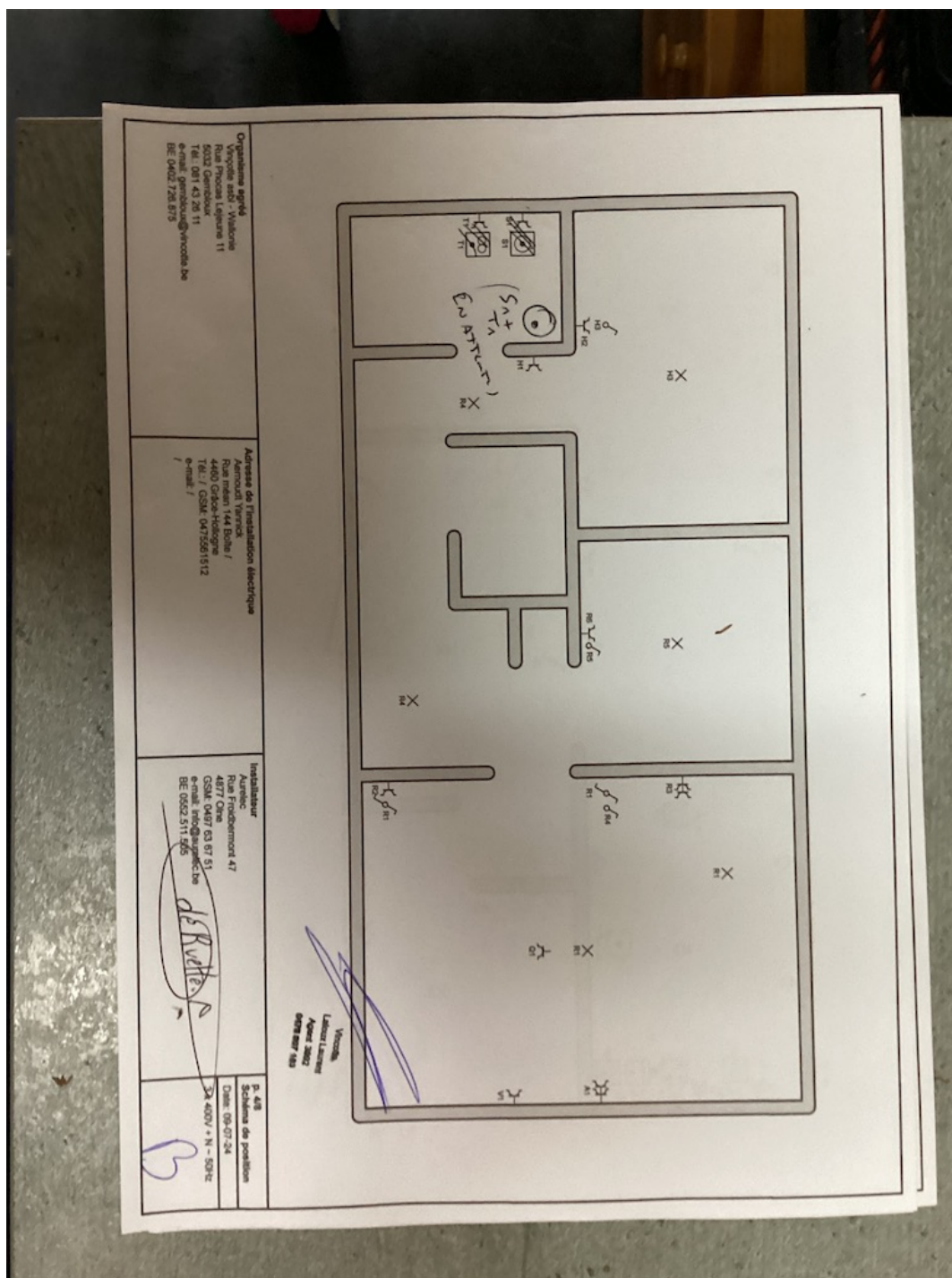


Photo des plans de position (3 / 3)

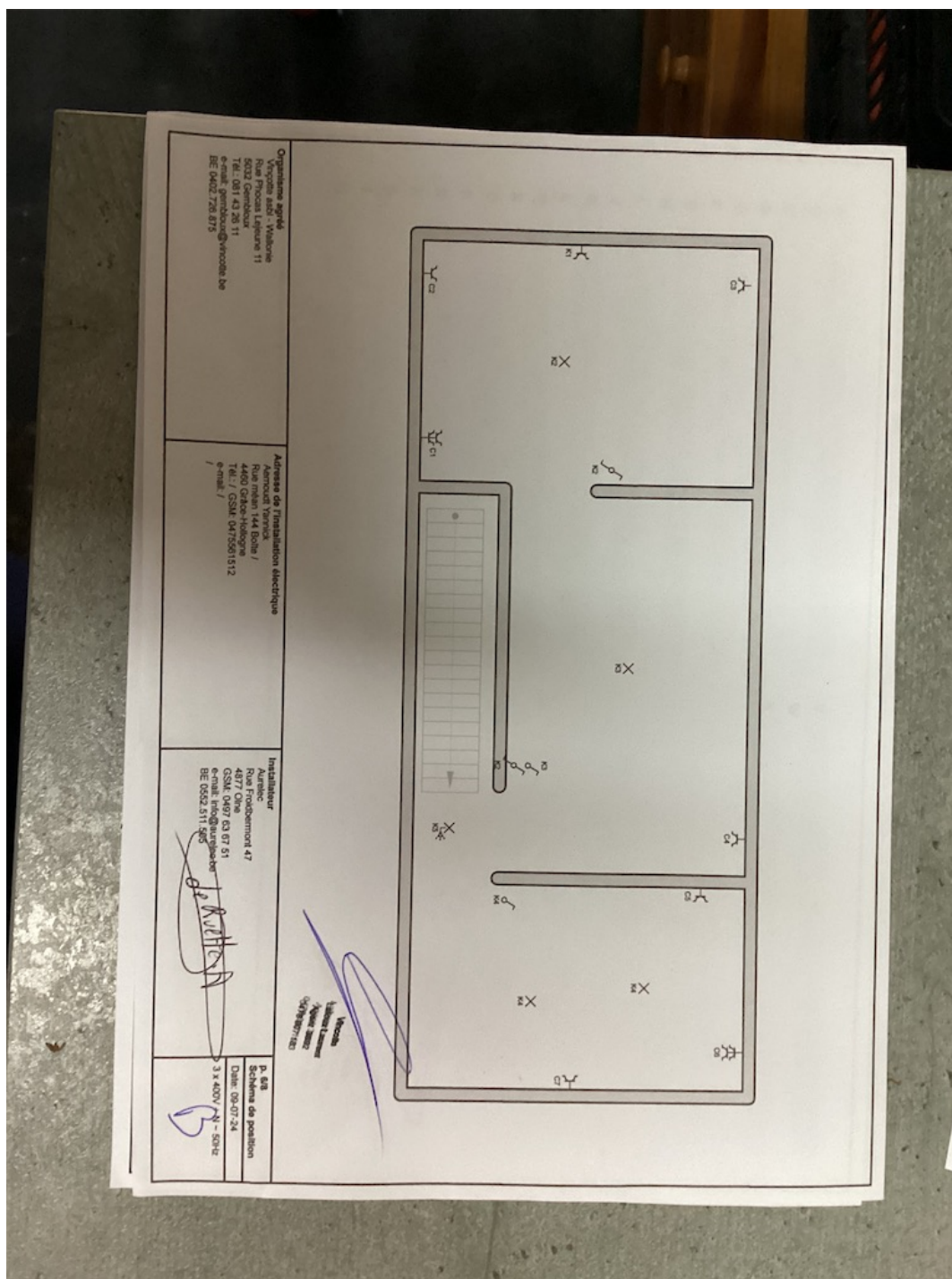


Photo des schémas unifilaires (1/3)

